

## Note d'information préalable

Réf :	<b>IS-RCMF-LF-19-008</b>	Date :	<b>28/11/2019</b>
-------	--------------------------	--------	-------------------

**Assurance R.C.P.**  
GROUPAMA  
Paris Val de Loire  
60, Bd. Duhamel du Monceau  
45160 OLIVET  
Ct n° : 41789295M / 0002

**Garantie financière**  
GROUPAMA  
Assurance-crédit & Caution  
132 rue des Trois Fontanot  
92000 Nanterre  
ct. n° 4000716162 /0



Description :	<b>Week-end de randonnée à la montagne de Reims et Côte des Blancs</b>	N° :	<b>FR008823</b>
Lieu :	<b>Reims (Marne)</b>	Dates :	<b>29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2020</b>
Organisateur :	<b>Frédéric LARCANCHE</b>	Nombre de participants au séjour :	<b>25 à 35</b>

Ce séjour est ouvert aux adhérents du Randonneur Club des Monts de Flandre pratiquant l'activité randonnée pédestre et titulaires d'une licence FFRandonnée 2020 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée ayant une licence 2020 avec assurance RC dans une autre association en réglant la cotisation au Randonneur Club des Monts de Flandre.

En dessous du nombre minimum de participants, le séjour sera annulé et si le nombre maximum est dépassé, le choix des participants sera effectué suivant la règle des points mise en place au Randonneur Club des Monts de Flandre lors de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2015.

### LOCALISATION

Reims se situe dans le département de la Marne, non loin d'Épernay et du vignoble champenois classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous découvrirons le parc naturel régional de la Montagne de Reims et nous emprunterons les sentiers qui surplombent les boucles de la Marne, offrant plusieurs points de vue sur un panorama exceptionnel sur la vallée et les villages environnants où Dom Pérignon, ce moine du XVIII<sup>e</sup> siècle qui travailla grandement à l'amélioration de la production vinicole locale dans l'abbaye bénédictine Saint-Pierre d'Hautvillers. Nous emprunterons aussi les chemins de la Côte des Blancs, ses pentes et ses croupes qui bordent le plateau de la Brie champenoise. C'est une très belle région viticole de Champagne dont le terroir est le plus noble, le plus propice à fournir des grands crus.

### HEBERGEMENT

Nous séjournerons en ½ pension à **Ethic Etapes - Centre International de Séjour de Reims** - (21 Chaussée Bocquaine 51100 REIMS) dans des chambres de 2 à 4 personnes où nous prendrons également le repas en commun et le petit-déjeuner.

Pensez à signaler, sur le bulletin d'inscription, vos exigences alimentaires qui seront respectées dans la mesure du possible.

### VOYAGE

Le voyage, Aller et Retour, n'étant pas pris en charge par l'organisateur du séjour, les personnes souhaitant voyager ensemble sont invitées à se regrouper pour pratiquer le covoiturage.

### PROGRAMME

Arrivée le vendredi 29 mai à 18h00, pot d'accueil et repas en commun.

Randonnée du samedi 30 mai au lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 en fonction de la forme de chacun mais aussi en fonction des conditions météorologiques parmi les propositions suivantes ou d'autres équivalentes :

- La Côte des Blancs au départ de Cuis : 22 km, 400 m, durée 06h30
- La vallée de la Marne au départ d'Hautvillers : 20 km, ± 400 m, durée 6h00
- En vallée de la Marne au départ de Reuil : 16 km, ± 200 m, durée 5h00

Fin du séjour, le lundi 1<sup>er</sup> juin après la randonnée vers 15h30.

**Randonneur Club des Monts de Flandre** - <http://rcmf-bailleul.com>

Siège : Office du Tourisme des Monts de Flandre – BAILLEUL – [contact@rcmf-bailleul.com](mailto:contact@rcmf-bailleul.com) Déclarée en Sous-Préfecture de Dunkerque, le 18 mars 1991 sous le N° 6415 – Agréée Jeunesse et Sport, le 2 juillet 1992 sous le N° 59S1914.

**Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** - <http://www.ffrandonnee.fr>

64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS - Tél. : 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 Association reconnue d'utilité

publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de Tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051.

## **COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à 160 € par personne pour l'option en chambres de 2 personnes avec douche / WC et de 140 € par personne pour l'option en chambres de 4 personnes avec douche / WC.

Ce prix comprend :

- La nuitée avec fourniture des draps et couette ainsi que le repas du soir du Jour 1 au Jour 3.
- Le pot d'accueil.
- La visite des caves de champagne Mercier (Avenue de Champagne à Epernay).
- La taxe de séjour perçue par la commune.
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'Association.

Ne sont pas compris :

- Les boissons.
- Les dépenses personnelles.
- Le nettoyage des chambres. (à charge des occupants de chaque chambre avant leur départ et remise des clés)
- Le voyage Aller-Retour jusque Reims (2 x 230 km – 2h30) et les déplacements sur place pour se rendre aux points de départ des randonnées basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives. (Annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

## **PRE-INSCRIPTIONS**

Priorité sera donné aux personnes inscrites sur le Doodle suivant : <https://doodle.com/poll/yhesqh894urv3fkq> avant le samedi 26 octobre 2019 dans la limite des 33 places disponibles.

## **INSCRIPTIONS**

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription et de l'éventuel bulletin de souscription aux assurances individuelles et facultatives jusqu'au 15 décembre 2019 à **Frédéric LARCANCHE 297 rue du Tilloy 62220 CARVIN** accompagné de votre règlement sous la forme d'un **chèque d'acompte de 50 € auquel vous ajoutez le montant des assurances** et du chèque de solde.

Tous les règlements doivent être faits **à l'ordre du RCMF-Bailleul**, le chèque d'acompte sera débité le 16 décembre 2019 et le chèque de solde le 15 avril 2020 soit 45 jours avant le début du séjour. Possibilités de régler par virement, voir détails le bulletin d'inscription.

Merci de bien vouloir prendre connaissance de la notice assurance et cocher la case afférente sur les documents d'inscription même si vous ne souscrivez à aucune des assurances.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Plus de 3 mois avant le début du séjour : restitution des sommes versées avec une retenue de 15 €.

Entre 3 mois et 1 mois avant le début du séjour : retenue de 50% du montant du séjour.

Entre 1 mois et le début du séjour : retenue de 100% du montant du séjour.

Annulation du séjour par l'organisateur : remboursement intégral des sommes versés.

## **ANNEXES**

Bulletin d'inscription

Bulletin de souscription des assurances facultatives

Les Conditions Générales de Vente et la notice des assurances facultatives sont disponibles sur le site Internet du RCMF-Bailleul. ([Séjours et Week-ends](#))

